

23 mar 2021 -15:30

Communiqué de presse du Comité Fédéral de l'Allaitement maternel sur la vaccination pour la COVID-19 pour les mères allaitantes

Le Comité Fédéral de l'Allaitement Maternel (CFAM) souhaite rappeler aux professionnels de santé et aux responsables de centre de vaccination, que la vaccination pour la COVID-19 des femmes allaitantes est recommandée.

Si dans un premier temps la vaccination contre le Sars Cov 2 par les vaccins à ARNm n'était pas recommandée pour les femmes allaitantes, uniquement en raison de l'absence d'études de phases 1, 2, 3 dans cette population particulière, elle peut maintenant être recommandée (Cf. avis du Conseil supérieur de la Santé du 21/01/2021) dans les circonstances où un risque accru de contamination ou d'infections graves existe. Ce qui est le cas pour tout le personnel soignant ou en contact avec des malades mais aussi pour toute personne à risque vu sa situation personnelle de Santé.

Il n'y a pas de crainte à avoir pour l'enfant.

En effet même si de l'ARN messenger se retrouvait dans le lait, ce qui n'est pas attendu, il serait dégradé dans le tube digestif de l'enfant. De plus les vaccins à ARN messenger sont dépourvus de pouvoir infectant et ne pourraient donc pas infecter l'enfant.

L'allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois (et au-delà en compléments d'une alimentation diversifiée) est recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé et le CFAM vu les très nombreux avantages de l'allaitement sur les plans physiques et psychologiques, tant pour la mère que pour l'enfant.

<https://www.health.belgium.be/fr/avis-9622-vaccination-contre-la-covid-19-chez-la-femme-enceinte>

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be